



Affectation des stagiaires lauréats des concours CAPES / CAPET / AGRÉGATION / CPE dans l'Académie de RENNES (Externe, interne, 3^e concours 2021)

Le Rectorat vous affectera dans un établissement entre le 15 et le 19 juillet.

Des postes ont été « réservés » pour les stagiaires par l'administration. Pour vous affecter, le Rectorat vous demande de formuler de 3 à 9 vœux : 1 vœu commune puis 8 vœux maximum correspondant aux 8 zones de remplacement de l'académie (voir la carte) classées dans l'ordre de vos préférences. Ces zones sont :

- Dans le 22 : Guingamp-Lannion, Saint Briec
- Dans le 29 : Brest, Quimper
- Dans le 35 : Rennes, Saint Malo-Dinan
- Dans le 56 : Lorient, Vannes

Vous devez saisir vos vœux sur Internet, sur le site du rectorat :

<http://services.ac-rennes.fr/sava/accueil.htm>

Du lundi 12 juillet 8h30 au mercredi 14 juillet minuit

Les affectations se feront en fonction d'un **barème** déterminé par votre classement au concours, votre situation familiale et administrative. Ce barème est directement transmis par le Ministère au rectorat.

Pour nous permettre de suivre votre situation, retournez-nous le récapitulatif de votre barème et la fiche de vœux ci-joint **avant le mardi 13 juillet**.

N'hésitez pas à nous transmettre par courrier ou e-mail des informations complémentaires (soutien de famille, suivi médical, ...) que nous pourrions exposer au Rectorat.

Une fois votre affectation connue, contactez-nous pour obtenir d'éventuelles informations sur votre établissement, votre service (vos classes, les manuels utilisés, les nom et coordonnées de votre tutrice ou tuteur).

Les permanences à la section académique auront lieu les lundi 12 et mardi 13 juillet de 14 h à 17 heures

Pour nous contacter, composez le 02 99 84 37 00 ou le 06 41 54 95 77*

(*Permanence téléphonique supplémentaire exceptionnelle sur le portable le 14 juillet)

En cas de problème, vous pouvez appeler le SNES national au 01.40.63.29.57.

Bien cordialement,

Frédérique Lalys

NB : Si vous êtes dans une situation familiale ou médicale grave, si vous êtes confronté-e à des difficultés sociales et/ou financières particulières, contactez-nous au plus vite.

Discipline : Date de naissance : Barème :

Nom : Nom marital : Prénom :

Adresse :

Tél : Mail :@.....

Les 8 zones de remplacement (ZR) en Bretagne

Guingamp/Lannion 022006ZK	Brest 029006ZE	Saint-Malo/Dinan 035008ZW	Lorient 056006ZM
Saint-Brieuc 022005ZB	Quimper 029007ZN	Rennes 035007ZM	Vannes 056007ZW



Reportez ici les vœux que vous avez formulés sur Internet :

Vœu 1 (commune)	Vœu 2 (zone)	Vœu 3 (zone)	Vœu 4 (zone)	Vœu 5 (zone)
	Vœu 6 (zone)	Vœu 7 (zone)	Vœu 8 (zone)	Vœu 9 (zone)